

REGNIER (JEAN)

Angers 1853.

Le 28 décembre 1911, eurent lieu, à Périgueux, les obsèques de notre camarade Regnier Jean (Ang. 1853), sociétaire de 1866.

De nombreux Camarades et amis avaient tenu à l'accompagner à sa dernière demeure et à apporter à sa veuve et à ses enfants leurs compliments de sympathies et de sincères condoléances.

Notre regretté Camarade avait demandé qu'aucune fleur ni couronne ne fût déposée sur son cercueil, à l'exception de la couronne de notre Société.

Notre camarade G. Bourgeois (Ang. 1880), président de la Commission régionale de Périgueux, prononça au cimetière les paroles suivantes :

DISCOURS DE M. G. BOURGEOIS (Ang. 1880)

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE PÉRIGUEUX.

MESDAMES, MESSIEURS,
CHERS CAMARADES,

C'est au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et en celui de la Commission régionale de Périgueux, que j'ai le triste devoir de venir apporter un dernier adieu à l'un de nos doyens, notre camarade Regnier, enlevé si subitement à l'affection des siens.

Notre camarade Regnier, entré à l'École d'Arts et Métiers d'Angers en 1853, il y fit de solides études en faisant une quatrième année de vétéran et vint à Paris, où il entra dans de grands ateliers industriels.

Son père, ayant augmenté ses ateliers, l'appela à Périgueux comme collaborateur, pour l'aider dans ses entreprises de serrurerie.

A la mort de son père, il prit la direction des ateliers et devint à son tour entrepreneur de serrurerie mécanique. Il continua ses entreprises jusqu'en 1906, moment où son état de santé, déjà précaire à cette époque, le força à suspendre ses travaux.

En dehors de ses attributions d'ingénieur constructeur mécanicien, Regnier, qui jouissait également de l'estime de ses concitoyens, fut appelé

à siéger au Conseil municipal où il fut spécialement chargé de la Section des travaux publics.

Toute sa vie fut laborieuse, pleine de travail et de probité.

Terrassé par la maladie, il est mort entouré des soins de sa famille et de ses amis, dans ces jours de Noël et du premier de l'An, qui devraient être des jours de fête pour tous.

Notre regretté Camarade emporte avec lui l'estime de tous ceux qui l'ont connu; il affectionnait particulièrement nos Écoles d'Arts et Métiers et en a montré une dernière preuve en exprimant le désir qu'il ne soit envoyé à ses obsèques ni fleurs, ni couronnes, et d'avoir seulement sur son cercueil la couronne de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers.

Puissent l'expression des regrets que nous cause sa disparition et l'assurance de la profonde sympathie que tous ceux qui l'ont connu avaient pour lui, être un adoucissement à la grande douleur de sa famille à laquelle je me permets de présenter, tant au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers qu'en mon nom personnel, les plus affectueuses condoléances.

Cher camarade Regnier, adieu.

LA COMMISSION RÉGIONALE DE PÉRIGUEUX.

La Commission des Vétérans avait reçu, le 11 juillet dernier, la réponse du camarade Regnier au questionnaire qui lui avait été adressé, en vue de l'établissement, dans les archives de la Société, de sa notice biographique.

Elle précise les travaux auxquels il a pris part et qui n'ont pas pu être détaillés dans le discours prononcé, sur sa tombe, par le président de la Commission régionale de Périgueux.

En sortant de l'école d'Angers, Regnier est entré en qualité d'ajusteur chez Dumeril, où son habileté le fit payer 4 francs par jour.

Il entra ensuite comme contremaître dans une maison de construction à Bordeaux, qu'il quitta pour venir s'associer avec son père, entrepreneur de serrurerie.

Il fit les travaux de la préfecture de Périgueux et de la prison.

Ayant ensuite succédé à son père, il créa son atelier de construction, rue de Solférino, où il installa d'abord une scierie mécanique, qu'il délaissa bientôt pour se consacrer entièrement aux travaux de construction pour

chemin de fer, tels que ponts, signaux, rails, potelets, dont il avait créé et inventé les modèles adoptés ensuite par les Compagnies.

A ces divers travaux, il joignait la construction des charpentes en fer, marquises, grilles de toutes sortes et de machines agricoles, pour lesquelles il obtint de nombreuses primes et médailles.

Comme l'indique si bien le discours prononcé sur sa tombe par le président du Groupe régional, notre camarade Regnier a eu une vie toute de labeur et bien remplie, qui mérite d'être citée.

LA COMMISSION DES VÉTÉRANS.